



Emission du 19 Septembre 2004

Aujourd'hui : la Grande Loge Féminine de France

Entretien à bâtons rompus avec la Grande Maîtresse

Corinne Zelman : *Avec moi : Magali Aimé, Marie-Françoise Blanchet, Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France*
En ce début d'année, un entretien à bâtons rompus avec notre Grande Maîtresse.

Magali Aimé : *Marie-Françoise Blanchet, bonjour. Merci d'être avec nous aujourd'hui. Vous venez d'être reconduite à la présidence de la Grande Loge Féminine de France. Certains de nos auditeurs n'ont peut-être pas eu le plaisir de vous entendre sur notre antenne l'année dernière, est-ce que vous pouvez-nous parler un petit peu de Marie-Françoise Blanchet, la femme ?*

Marie-Françoise Blanchet - Marie-Françoise Blanchet, la femme, a 59 ans, elle a 3 enfants, 7 petits-enfants, elle est retraitée depuis 7 ans et, depuis une année, elle vit à plein temps la présidence de la Grande Loge Féminine de France.

Magali Aimé - *Un véritable sacerdoce, non ?*

Marie-Françoise Blanchet - Le mot n'est peut-être pas très bien choisi....

Magali Aimé - *La GLFF est la première Obédience féminine mondiale. Comment s'est développé cet enthousiasme auprès des femmes, dans pratiquement le monde entier ?*

Marie-Françoise Blanchet - Première Obédience féminine mondiale, nous le sommes devenues parce que la Franc-maçonnerie féminine moderne s'est développée au début du 20^{ème} siècle, à partir de 1901.

En 1940, quand les lois de Vichy ont interdit la Maçonnerie, il y avait à peu près 300 femmes maçonnes au sein des Loges d'adoption de la Grande Loge de France, et en 1945, quand la Maçonnerie a repris en France, il n'y avait plus que 84 femmes maçonnes qui ont reconstruit, après avoir reçu leur indépendance comme cadeau, après la guerre ; Elles ont relancé la Maçonnerie féminine, d'abord sous le nom de l'Union Maçonnique Féminine de France, puis en 1952, elles ont choisi de lui donner le nom de Grande Loge Féminine de France.

Petit à petit, elles sont allées créer des Loges en province et aujourd'hui, 59 ans après, les 84 de 1945 sont devenues 11.300 femmes, en France métropolitaine, dans les DOM, dans les TOM, en Afrique, en Amérique du Sud, en Amérique du Nord.

Nous avons même créé, au mois de mars dernier, une Loge à Jérusalem. Mais, chemin faisant, nous aussi créé des Loges en Belgique et en Suisse et au Portugal qui sont devenues des Obédiences indépendantes quand les Loges ont décidé de se séparer de la Grande Loge Féminine de France pour devenir indépendantes.

Magali Aimé - Merci de cette explication, mais je crois que dans l'année qui vient de passer, de grandes décisions sur le développement, l'ouverture en cours de certaines Loges, certaines créations ont eu lieu ?

Marie-Françoise Blanchet - Oui, nous sommes parties, comme je vous l'ai dit, à 84 et 4 Loges en 1945.

Aujourd'hui nous en sommes à un peu plus de 350 Loges, compte tenu bien sûr de celles qui sont parties fonder les Grandes Loges Féminines de Suisse, du Portugal et de Belgique, et nous avons eu le bonheur, cette année, à notre Convent, de voir la demande de nos SS du Vénézuéla et de nos SS d'Espagne pour prendre leur indépendance. Nos SS d'Espagne, depuis 20 ans, travaillaient dans des Loges de la Grande Loge Féminine de France situé en territoire espagnol, elles ont demandé leur indépendance, le Convent l'a voté avec beaucoup de plaisir et, dans le courant de l'année 2005, nous aurons le grand bonheur d'aller créer la Grande Loge Féminine d'Espagne. Parallèlement au mois d'avril, au moment où nous irons ouvrir notre 3^{ème} Loge au Vénézuéla, à Caracas, le lendemain même, nous donnerons naissance à la Grande Loge Féminine Symbolique du Vénézuéla.

Travailler ainsi pour le développement de la Franc-maçonnerie féminine à travers le monde, c'est une source de très profonde satisfaction.

Magali Aimé - Pour revenir à votre élection, vous êtes la Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France, vous présidez une association de 11.300 femmes. Comment accède-t-on à cette charge ?

Marie-Françoise Blanchet - Tout d'abord, en Grande Loge Féminine de France, on commence par entrer dans une Loge où on est Apprentie pendant un certain temps, ensuite, on devient Compagnonne, puis Maîtresse, on occupe différents Offices dans sa Loge...

Les SS, un jour, pensent que vous pouvez les représenter au sein de l'Assemblée Générale de la Grande Loge Féminine de France, que nous appelons Convent et, à ce moment-là, elles vous élisent comme Députée, c'est-à-dire représentante de la Loge à l'Assemblée Générale.

On participe à cette Assemblée Générale, comme l'Assemblée Générale de toute association régie par la Loi de 1901. Donc, on approuve les comptes, on vote les budgets, on prend les grandes décisions démocratiquement, comme la Loi le prévoit, la Loi française de 1901. Cette association est régie par un Conseil d'Administration que nous appelons, nous, Conseil Fédéral. Il est composé de 33 Sœurs qui sont renouvelées par 1/3 tous les ans.

Alors quand on est Députée depuis un certain temps, qu'on connaît un petit peu le travail, on peut se présenter comme Conseillère Fédérale.

Pour cela, encore faut-il que les autres Députées qui composent l'Assemblée, vous reconnaissent capable d'être Conseillère Fédérale et vous élisent, démocratiquement.

Parmi les Conseillères Fédérales élues, le Convent élit chaque année celle qui sera la Présidente du Conseil d'Administration que nous appelons, nous, Grande Maîtresse.

Pour ma part, je suis dans la deuxième année de mon troisième mandat, j'ai donc une bonne expérience, je suis rôdée aux pratiques du Conseil d'Administration de la Grande Loge Féminine de France et me voilà donc, pour la deuxième année, Grande Maîtresse.

Magali Aimé - Merci de cette explication, parce qu'il n'est pas évident que tous les auditeurs sachent comment on en arrive à être élue Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France.

Marie-Françoise Blanchet - Et c'est important qu'on sache que nos pratiques internes sont tout à fait démocratiques, que chez nous on n'est pas nommées, on n'est pas désignées, on est élue et, croyez bien que pour être élue, il faut que les autres vous reconnaissent un minimum de possibilités pour conduire cette maison importante

Magali Aimé - Ce premier mandat que vous venez de terminer a été très riche intellectuellement, vous avez fait des travaux importants. Preuve en est, vous avez été sollicitée et auditionnée par les institutions politiques sur des grands sujets de Société.

Marie-Françoise Blanchet - C'était une grande première cette année.

Pendant très longtemps, lorsque les institutionnels recherchaient l'avis des différents courants de pensée, ils allaient souvent demander l'avis des courants religieux.

Lorsque les Francs-Maçons étaient interrogés, c'étaient toujours les Francs-maçons, rarement les Franc-maçonnnes, et puis, et puis... toutes les choses arrivent.

L'année dernière, la Grande Maîtresse qui me précédait, Marie-France Picart, a été auditionnée par différentes Commissions d'études parlementaires, celle sur l'isolement de Madame Boutin, celle sur la Laïcité, présidée par Monsieur Stasi.

Quand je suis arrivée, j'ai été sollicitée pour participer à la mission parlementaire d'étude sur le port des signes religieux à l'école, toutes les Obédiences étaient d'ailleurs auditionnées. Ce jour-là, j'ai eu la surprise de constater que, sur les dix Obédiences qui étaient auditionnées en même temps, nous étions la seule Obédience à avoir une prise de position qui était tout à fait particulière et originale, c'est-à-dire, nous demandions, nous, (et nous étions les seules), une Loi, parce qu'une Loi a une force et un poids symboliques extrêmement puissants, il semblerait que par la suite, nous ayons été rejointes par les autres, et entendues. Nous en avons tiré quand même un certain plaisir !

Magali Aimé - Marie-Françoise, pour continuer dans ce sens, vous êtes attachée à tous ces grands sujets de société. Quelle est votre position sur le projet de Loi, relatif à la lutte contre les propos discriminatoires à caractère sexiste ou homophobe, qui est à l'étude en ce moment ?

Marie-Françoise Blanchet - Lorsque le projet de Loi a été présenté par le gouvernement, au début du mois de juin, nous avons, nous, lancé depuis le mois de mars, au sein de la Grande Loge Féminine de France, une vaste réflexion sur ce que vivent les femmes aujourd'hui et en quoi le fait qu'elles soient femmes, pouvait les discriminer par rapport à toutes sortes de situations.

Lorsque le projet de Loi est apparu, on était extrêmement contentes, satisfaites et, en même temps, nous avons été très déçues, parce qu'il nous semblait que dans ce texte le sexisme était une incidence de l'homophobie, alors qu'en fait, il n'y a pas lieu de hiérarchiser ces deux comportements qui sont inacceptables.

Nous l'avons exprimé à travers un communiqué de presse, nous l'avons dit aux instances politiques et nous sommes extrêmement fières d'avoir été auditionnées cette semaine par la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale pour donner notre opinion, notre réflexion sur le projet de Loi et expliquer ce que nous attendions, nous, pour que cette Loi protège réellement les femmes, pour lutter contre tous les propos à caractère discriminatoire, fondés sur le sexe, autant que fondés sur l'orientation sexuelle.

Mais que ce soit devant la Commission Debré, que ce soit, cette semaine, devant la Commission des Lois, que ce soit devant la Commission Léonetti qui parlait de l'accompagnement de fin de vie, nos prises de position sont toujours mesurées, réfléchies, élaborées au sein de groupes de réflexion. Nous nous efforçons qu'elles soient des plus sérieuses et de qualité, qu'elles reflètent, le plus possible, l'immense variété des sensibilités et des opinions des 11.300 femmes de la Grande Loge Féminine de France, qui ont chacune leur opinion et qui ne pensent pas comme 1 seule femme.

Nos prises de position sont toujours l'occasion d'incarner notre dimension philosophique et spirituelle, notre perpétuelle quête de sens dans l'approche des problèmes, tous les problèmes de Société et d'affirmer, chaque fois, notre vocation initiatique, cette vocation initiatique qui nous oblige, comme le dit une des phrases qui nous sont très importantes, à « continuer hors de nos Temples l'œuvre que nous y avons commencée ».

Magali Aimé - Vous avez donc lancé ce chantier ambitieux, on peut le dire, « le Livre Blanc ». Comment allez-vous travailler sur ce Livre Blanc ? Pouvez-vous nous en dévoiler les objectifs ?

Marie-Françoise Blanchet - C'est très ambitieux que de vouloir réaliser un Livre Blanc sur la situation des femmes en France, aujourd'hui, dans tous les domaines. Nous sommes parties de ce constat que nous étions une Obédience féminine, que ce choix de travailler entre femmes, c'était un choix extrêmement différent des autres Obédiences qui pouvaient travailler au masculin ou en mixité et, puisque l'année dernière, nous avons inscrit au frontispice notre Déclaration des Principes des Valeurs qui nous animent : la Laïcité. Il était important, pour nous, d'aller jusqu'au bout de cet engagement.

Livre Blanc, ça veut dire réflexion sur tout ce que vivent les femmes en France aujourd'hui, la manière dont les Lois qui régissent tout ce qui touche à la vie des femmes est respecté ou pas respecté, contourné, détourné. Nous avons donc demandé aux 350 Loges de la Métropole de travailler, mais aussi aux Loges des Départements d'Outre-Mer, mais aussi aux Loges d'Afrique, qui sont particulièrement intéressées par tout ce qui se passe en France, parce que ce qui se passe en France est toujours un modèle pour les pays lointains. Nous leur avons demandé de réfléchir à ce sujet et puis, de cette réflexion, naîtra un Livre Blanc. Alors, pour l'instant, on ne peut pas en dire beaucoup plus, les Loges commencent à travailler, les Loges réfléchissent et de leurs réflexions, naîtra un Livre Blanc qui, je l'espère, pourra nous apporter un éclairage, un socle, de manière à mesurer l'avancée dans tous les textes qui ne manqueront pas de venir.

Magali Aimé - La Maçonnerie prône l'universalité. Hommes et femmes sont englobés dans cette universalité. Une Obédience exclusivement féminine, qui s'engage pour l'évolution des femmes, pensez-vous que c'est encore très pertinent aujourd'hui alors que les Lois existent, que la Parité est prônée partout ?

Marie-Françoise Blanchet - Mais d'abord, Magali, en Grande Loge Féminine de France, nous ne disons jamais « la femme », mais « les femmes », nous ne sommes pas du tout d'accord avec la philosophie essentialiste, il n'y a pas de nature féminine par essence, il y a des femmes, toutes différentes, donc, pour nous, il s'agit des droits des femmes.

Pourquoi une Obédience féminine ? Hé bien, la société est pluraliste et dans la société, le choix de la mixité est offert à tous et à toutes, que ce soit dans les associations, le monde du travail, la politique...

Il est important que dans le domaine qui est régi par la Loi, la mixité soit de rigueur, parce que les Femmes ont la même place à occuper que les hommes. Mais pour ce qui ressort de l'ordre du privé et de l'intime et, plus particulièrement, lorsqu'il s'agit d'une démarche initiatique, il est clair pour nous, c'est notre choix (nous respectons celui des autres), mais notre choix, c'est d'appartenir à une association exclusivement féminine. C'est un choix qui est fait en toute liberté par chacune et puis vraiment, il ne faudrait pas croire que ça a voir avec quelque désir de séparation ou d'exclusion des hommes, ailleurs qu'au sein de notre association et, uniquement, pendant la durée de nos travaux.

En dehors de notre association et de la durée de nos travaux, nous vivons dans un monde mixte, nous vivons tout à fait naturellement avec les hommes.

Mais pour notre réflexion intime, il nous apparaît nécessaire de travailler au sein d'un groupe exclusivement féminin.

Nous avons la chance d'être dans un pays où le choix est offert. Nous avons choisi.

Magali Aimé - Vous abordez donc un nouveau mandat. Pendant cette année, quelle va être votre stratégie, votre mode de communication qui s'est quand même beaucoup développée, et qui donne une image très positive de la Grande Loge Féminine de France, et qui permet à des profanes de la découvrir et de s'y intéresser ?

Marie-Françoise Blanchet - Le mot stratégie est un mot d'entreprise que je ne me permettrai pas d'utiliser pour une Obédience maçonnique. Nous avons des objectifs, nous avons quelquefois des rêves et nous essayons de réaliser, et les rêves et les objectifs et, quelquefois, transformer les rêves en réalisation. Nous allons continuer à faire notre travail initiatique, symbolique, notre réflexion philosophique au sein de nos Ateliers, parce que c'est

ce qui nous structure, c'est ce qui nous ressource, c'est ce qui nous donne la force de regarder les problèmes de la Société avec un regard distancié, avec une perpétuelle quête de sens pour nous montrer des femmes éclairées, qui ne foncent pas avant d'avoir réfléchi, qui essaient toujours de voir tous les aspects d'un problème avant d'essayer de proposer une solution.

En ce qui nous concerne, nous allons continuer à travailler, bien entendu, sur les droits des femmes, ça nous paraît extrêmement important, nous allons continuer à réfléchir sur ce que doit être une Loi qui protège, dans tous les domaines, et c'est notre attachement à la Laïcité qui nous l'impose et puis quand on nous dit qu'une Loi ça ne sert pas à grand-chose, qu'une Loi ne fait pas bouger du jour au lendemain les structures mentales, hé bien nous, nous prétendons qu'une Loi peut contribuer, dans un contexte d'évolution comme le nôtre, à les interpeller.

Prenons des exemples : quand on nous dit qu'une politique volontariste en matière de mœurs ne change rien, hé bien, voyez ce que la politique volontariste en matière de lutte contre la consommation tabagique a changé. Nous croyons beaucoup à la Loi. Et pour nous, en Grande Loge Féminine de France, nous voulons toujours transformer nos idées en actes.

Corinne Zelman - Nous espérons vous avoir éclairé sur le fonctionnement et les travaux en chantier dans notre Obédience.

Si vous désirez poser des questions, en savoir plus, contactez :

Notre Site Internet : www.glff.org

Ou écrivez-nous :

**Grande Loge Féminine de France
60 rue Vitruve
75020 Paris**